



COMMUNIQUÉ

XSTRATA PROLONGE SON OFFRE SUR LIONORE

Toronto et Zug, le 27 mai 2007

Xstrata plc (« Xstrata ») annonce le report à minuit (heure de Vancouver) le jeudi 7 juin 2007 de l'expiration auparavant fixée au vendredi 25 mai 2007 de son offre publique d'achat entièrement en espèces (l'« offre ») visant toutes les actions émises et en circulation de LionOre Mining International Ltd. (« LionOre ») en contrepartie de 25,00 \$ CA par action de LionOre. Toutes les autres modalités et conditions de l'offre énoncées dans l'offre et la note d'information de Xstrata datées du 5 avril 2007, dans leur version modifiée et complétée par l'avis de modification de Xstrata daté du 15 mai 2007, demeurent inchangées.

Xstrata prévoit envoyer par la poste un avis de prolongation officiel à tous les actionnaires de LionOre vers le 28 mai 2007.

Pour obtenir tout renseignement ou des copies des documents relatifs à l'offre, les actionnaires de LionOre sont invités à communiquer avec Kingsdale Shareholder Services Inc. au 1-866-879-7650. Les banques et les courtiers en valeurs téléphoneront pour leur part au +1-416-867-2272.

fin

Personnes-ressources à Xstrata

Ian Hamilton		Claire Divver	
Téléphone	+ 1-416-982-7161	Téléphone	+44 20 7968 2871
Cellulaire	+ 1-416-902-0986	Cellulaire	+44 7785 964 340
Courriel	ihamilton@xstratanickel.ca	Courriel	cdivver@xstrata.com

Au sujet de Xstrata

Xstrata est un groupe minier diversifié d'envergure mondiale ayant son siège à Zug, en Suisse, dont les actions sont inscrites à la Bourse de Londres et à la Bourse suisse. Les entreprises de Xstrata occupent une part importante de sept grands marchés internationaux des matières premières, soit le cuivre, le charbon cokéfiabie, le charbon thermique, le ferrochrome, le nickel, le vanadium et le zinc, en plus d'exploiter des installations de recyclage, d'être présentes dans les secteurs de l'or, du cobalt, du plomb et de l'argent et de posséder une gamme de produits technologiques mondiaux, dont bon nombre sont des chefs de file de l'industrie. Les exploitations et projets du groupe Xstrata sont répartis dans 18 pays : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, l'Espagne, les États-Unis, la

Nouvelle-Calédonie, la Norvège, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, les Philippines, la République dominicaine, le Royaume-Uni et la Tanzanie. Xstrata emploie environ 43 000 personnes, y compris des entrepreneurs.

Xstrata Nickel, qui a son siège à Toronto, au Canada, est l'une des unités commerciales mondiales de produits de base du groupe Xstrata. La société compte cinq mines et installations de traitement en Ontario et au Québec, au Canada, une mine de ferronickel et des installations de traitement à Bonao, en République dominicaine, de même qu'une raffinerie à Kristiansand, en Norvège. Xstrata Nickel détient un important portefeuille de projets de croissance, notamment Nickel Rim South, au Canada, Kabanga, en Tanzanie, et Koniambo, en Nouvelle-Calédonie. Xstrata Nickel est le quatrième producteur de nickel en importance au monde, avec une production gérée annuelle de plus de 110 000 tonnes de nickel raffiné.

Avis juridique

L'offre est présentée par Xstrata Canada Acquisition Corp. (l'« initiateur »), filiale indirecte en propriété exclusive de Xstrata.

Le présent communiqué est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation visant l'acquisition, notamment par voie d'achat ou de souscription, l'aliénation, notamment par voie de vente, ou l'émission de valeurs mobilières ni ne constitue la sollicitation d'une offre d'aliéner, notamment par voie de vente, d'émettre ou d'acquérir, notamment par voie d'achat ou de souscription, des valeurs mobilières, ni ne fait partie d'une telle offre, invitation ou sollicitation. L'offre (dans sa version éventuellement modifiée ou prolongée conformément à la législation applicable) est faite exclusivement au moyen, et sous réserve des modalités et des conditions qui y sont énoncées, de l'offre et de la note d'information datées du 5 avril 2007, dans leur version modifiée et complétée par l'avis de modification daté du 15 mai 2007, qui ont été remises à LionOre et déposées auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières du Canada et qui ont été envoyées par la poste aux actionnaires de LionOre par Xstrata et par l'initiateur, et dans leur version modifiée de nouveau par l'avis de prolongation que Xstrata et l'initiateur remettront à LionOre, déposeront auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières du Canada et enverront par la poste aux actionnaires de LionOre. Les actionnaires de LionOre sont invités à lire ces documents attentivement car ils contiennent des renseignements importants, notamment les modalités et les conditions de l'offre.

Dans certains territoires, la publication ou la diffusion du présent communiqué pourrait être assujettie à des restrictions prévues par la loi; par conséquent, les personnes de tels territoires dans lesquels le présent communiqué est publié ou diffusé doivent s'informer au sujet de ces restrictions et s'y conformer.

Aucune déclaration faite dans la présente annonce ne se veut une prévision de bénéfice ni ne doit être interprétée comme laissant entendre que le bénéfice par action ordinaire de Xstrata pour l'exercice en cours ou les exercices futurs sera égal ou supérieur aux bénéfices par action ordinaire de Xstrata qui ont été publiés par le passé.

Faits nouveaux concernant l'offre

Conformément à un avis de modification daté du 23 mai 2007, OJSC MMC Norilsk Nickel (« Norilsk ») a modifié et complété son offre d'achat (datée du 8 mai 2007 et mentionnée dans l'annonce de Xstrata datée du 15 mai 2007) visant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de LionOre afin de majorer de 6,00 \$ CA la contrepartie payable aux termes de l'offre de Norilsk pour la porter à 27,50 \$ CA en espèces par action ordinaire de LionOre. Le 24 mai 2007, LionOre a annoncé que son conseil d'administration avait examiné l'offre majorée de Norilsk avec le concours de ses conseillers financiers et juridiques et compte tenu de ses obligations aux termes de la convention de soutien conclue avec Xstrata en date du 25 mars 2007, dans sa version modifiée (la « convention de soutien »), et que son conseil avait conclu que l'offre majorée de Norilsk constitue une « proposition supérieure » pour les besoins de la convention de soutien. Conformément à cette convention de soutien, Xstrata peut, au plus tard le 1^{er} juin 2007, exercer son droit de faire une proposition équivalente et de majorer son offre.

Pour l'application des règles d'inscription du Royaume-Uni émanant de la Financial Services Authority, Xstrata confirme que, mis à part ce qui est indiqué dans la présente annonce et/ou ce qui a été communiqué depuis le 26 mars 2007 par Xstrata par l'intermédiaire d'un service d'information réglementaire approuvé par la Financial Services Authority du Royaume-Uni, il ne s'est produit aucun changement important touchant un élément contenu dans l'annonce publiée par Xstrata le 26 mars 2007 relativement à l'offre (l'« annonce du 26 mars 2007») et il ne s'est produit aucun fait nouveau important qui aurait dû être mentionné dans l'annonce du 26 mars 2007 s'il s'était produit au moment de l'établissement de l'annonce du 26 mars 2007.

Énoncés prospectifs

La présente annonce contient des énoncés qui sont, ou pourraient être réputés, des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas fondés sur des faits historiques, mais plutôt sur des attentes et des prévisions actuelles à l'égard de faits futurs et sont donc assujettis à des risques et à des incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs. On reconnaît souvent, mais pas toujours, ces énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions tels que « projette », « prévoit » ou « ne prévoit pas », « est prévu », « est assujetti à », « budget », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « s'attend » ou « ne s'attend pas » ou « est d'avis » ou des variantes de ces termes et expressions, à l'emploi du futur et du conditionnel, ou à des déclarations indiquant la possibilité que certaines mesures soient prises, que certains événements se produisent ou que certains résultats soient atteints. Ces énoncés sont formulés sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures.

Ces énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, en conséquence desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Xstrata pourraient différer sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui sont exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs importants en conséquence desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Xstrata pourraient différer sensiblement des attentes de Xstrata comprennent notamment le contexte général des affaires et la conjoncture économique à l'échelle mondiale, la volatilité des prix des marchandises, les tendances du secteur, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et autre concernant notamment l'environnement, la santé et la sécurité, et les impôts, les relations de travail et les arrêts de travail, la fluctuation de la stabilité politique et économique, la non-satisfaction de certaines conditions de l'offre et/ou le fait de ne pas obtenir dans les délais les approbations ou les autorisations requises des organismes de réglementation et autres ou le fait de ne pas les obtenir du tout, l'incapacité d'intégrer avec succès les activités et les programmes de LionOre à ceux de Xstrata, l'engagement de coûts imprévus et/ou la survenance de difficultés ou de retards imprévus dans le cadre de l'intégration de LionOre, les perturbations des activités commerciales en raison de la réorganisation des activités, et la fluctuation des taux d'intérêt et du change. Ces énoncés prospectifs doivent donc être interprétés à la lumière de tels facteurs.

Xstrata, l'initiateur, les personnes ayant un lien avec eux et leurs administrateurs, membres de la direction et conseillers respectifs ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie quant à la réalisation des événements explicitement ou implicitement prévus dans les déclarations prospectives que contient la présente annonce. Vous êtes avisé de ne pas vous fier outre mesure à ces énoncés prospectifs.

À moins d'y être obligés par la législation (notamment par les règles d'inscription du Royaume-Uni et par les règles d'information et de transparence de la Financial Services Authority), Xstrata n'a nullement l'obligation et nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, notamment par suite de nouveaux renseignements ou de faits nouveaux.